

Informations de base	
<b>2023/0284(COD)</b>  COD - Procédure législative ordinaire (ex-procédures codécision) Règlement	En attente de la position du Parlement en 1ère lecture
Critères de circularité pour la conception des véhicules et gestion des véhicules en fin de vie  Abrogation Directive 2000/53 <a href="#">1997/0194(COD)</a> Abrogation Directive 2005/64 <a href="#">2004/0053(COD)</a> Modification Règlement 2018/858 <a href="#">2016/0014(COD)</a> Modification Règlement 2019/1020 <a href="#">2017/0353(COD)</a>	
<b>Subject</b>  2.10.03 Normalisation, norme et marque CE/UE, certification, conformité 3.20.06 Réglementation des transports, sécurité routière, contrôle technique, permis 3.40.03 Industrie automobile, cycle et motocycle, véhicules utilitaires et agricoles 3.70.12 Gestion des déchets, déchets ménagers, emballages, déchets industriels légers	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
13/07/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0451 	Résumé
19/10/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
19/10/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
07/07/2025	Vote en commission, 1ère lecture		
06/08/2025	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture	A10-0158/2025	
08/09/2025	Débat en plénière		
09/09/2025	Décision du Parlement, 1ère lecture	T10-0168/2025	Résumé
09/09/2025	Résultat du vote au parlement		
09/09/2025	Dossier renvoyé à la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		